Introduction

Nous avons souhaité que ce document soit le plus succinct possible. En effet son propos est de vous donner les bases d'une méthode de recherche d'informations via Internet par le biais d'une pratique se réduisant à quelques heures. Aussi nous avons développé les points qui nous ont semblé essentiels et évoqué brièvement un grand nombre d'autres points. Il existe un grand nombre de livres et de textes accessibles par Internet traitant du sujet. Nous vous en signalerons quelques-uns en vous laissant le plaisir de découvrir les autres et d'enrichir votre carnet d'adresses.

Il est impossible de rédiger un texte comme celui-ci sans user de *termes techniques*. Nous en avons utilisé le moins possible et nous avons placé les définitions des termes utilisés dans un glossaire à la fin du texte. Quand vous rencontrerez un mot suivi d'un astérisque (*), cela signifie que vous trouverez sa définition dans le glossaire ou la liste de sigles.

Remerciements : Je remercie vivement Marion Vilgard pour avoir effectué la révision 2004 des adresses contenues dans ce polycopié. En effet beaucoup d'adresses Internet sont éphémères et sans mise à jour un polycopié comme celui-ci présente peu d'intérêt. Je remercie aussi Laurette Fleury pour avoir rédigé la notice sur la propriété intellectuelle.

Préambule

Internet

Aujourd'hui tout le monde sait plus ou moins ce qu'est Internet. Si vos connaissances penchent du côté du moins, vous pouvez les compléter en consultant les sites* suivants :

Site francophonie

Ce site, créé par l'agence intergouvernementale pour la francophonie, contient un didacticiel (logiciel d'apprentissage) qui vous permettra d'approfondir vos connaissances.

Adresse : www.agence.francophonie.org

Autres sites

www.learnthenet.com/french

www.commentcamarche.com

Structure d'une adresse

L'adresse d'un document peut comporter quatre parties. Le mieux est de les observer sur des exemples.

Exemple : *http://www.diderotp7.jussieu.fr/comm/composition/p7fonc.htm*

Cette adresse comporte :

- Le protocole de transmission* du document : *http** ;
- Le nom du serveur : */www.diderotp7.jussieu.fr* (adresse de l'ordinateur sur lequel se trouve le document) ;
- Le chemin (suite de dossiers[1] emboîtés les uns dans les autres) qui mène, sur cet ordinateur, au dossier contenant le document : */comm/composition/*;
- Le nom du document (*p7fonc*) et son type[2] (*htm**), séparés par un point.

[1] Synonyme : répertoire.

Deuxième exemple : *http://www.secuser.com/outils/index.htm*

- Protocole de transmission* du document : *http* ;
- Nom du serveur : *www.secuser.com* (adresse de l'ordinateur sur lequel se trouve le document) ;
- Chemin qui mène, sur cet ordinateur, au dossier contenant le document : */outils /*;
- Nom du document (*index*) et son type (*htm**), séparés par un point.

Carnet d'adresses et dossier de signets

Vous pouvez sauter cette partie en première lecture et l'utiliser quand vous souhaiterez conserver des adresses Internet.

Pour ne pas avoir à retaper une adresse (qui peut être très longue et plus ou moins incompréhensible) vous disposez de deux moyens pour la garder en mémoire :

- Ajouter des signets aux favoris dans Internet Explorer (IE) ou des « bookmarks » dans Netscape Communicator ;
- Construire un carnet d'adresses avec Word.

Ajout de signets aux favoris (IE)

Avec Internet Explorer, pour conserver une adresse, vous l'ajoutez aux favoris (*clic / bouton Favoris / Ajouter…*).

Pour ranger vos adresses, vous avez la possibilité de créer autant de dossiers de favoris que vous le souhaitez (*clic / bouton Favoris / Organiser… / Créer un dossier…).*

Vous pouvez également déplacer, renommer, supprimer une adresse ou un dossier en cliquant sur le bouton Favoris.

Copie de favoris sur une disquette

Si vous ne travaillez pas sur votre ordinateur, vous pouvez souhaiter emporter les adresses recueillies à la fin d'une séance. Pour cela utilisez les commandes *Fichier / Importer ou exporter* … d'Internet Explorer ou bien activez l'explorateur de Windows. Ouvrez le dossier Favoris de Windows et copiez ou déplacez fichiers ou dossiers (voir annexe Gestion de fichier avec Windows).

Construction d'un carnet d'adresses personnel avec Word

L'intérêt de construire un carnet d'adresse avec un traitement de texte est de pouvoir commenter chaque adresse. De plus, chaque adresse fonctionne comme un lien hypertexte : si vous cliquez dessus, vous accédez à l'adresse indiquée. Par défaut, quand vous insérez ou tapez une adresse Internet dans un document, Word en fait un lien hypertexte (écrit en bleu et souligné). Vous pouvez

Pour placer une adresse dans un carnet Word, procédez de la façon suivante :

- Créer un fichier Word ;
- Copier l'adresse affichée dans la barre d'adresse du navigateur (*clic / Edition / Copier*) ;
- Coller l'adresse dans le fichier Word (*bouton Coller*).

---

[2] Le type d'un fichier (htm pour les pages Web, doc pour les documents Word, xls pour les classeurs Excel, etc) permet au logiciel avec lequel on peut lire et/ou modifier ces fichiers (Navigateur ou Éditeur pour une page Web) de les reconnaître.

Les portails

Un portail, comme son nom l'indique, est une porte d'accès à Internet.

La page d'accueil (première page, le plus souvent) d'un portail fournit un grand nombre de services et parmi ceux-ci on trouve toujours trois services :

- Consultation d'un annuaire ;
- Mise en œuvre d'un moteur de recherche ;
- Liens* vers des informations ponctuelles, comme des actualités.

Adresses de quelques portails francophones

Nomade : http://www.nomade.tiscali.fr/

Voilà (portail de France Telecom) : http://www.voila.fr/

Yahoo France : http://fr.yahoo.com

Les annuaires

Les annuaires sont des bases de données qui stockent les adresses des sites Web* classés par catégories et par thèmes. Lire un annuaire, c'est le parcourir de la racine aux feuilles, en suivant un chemin qui se ramifie au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la racine. La racine, c'est votre point de départ, situé sur le premier écran que vous voyez quand vous ouvrez l'annuaire. Ces annuaires peuvent être utiles pour rechercher des informations d'un caractère très général et sans intérêt pour rechercher une information précise.

A titre d'exemple, nous avons recherché des sites traitant de virologie (science des virus). Voici le résultat d'une recherche avec les annuaires de Nomade, Yahoo France et Voilà :

Yahoo France : Sciences et technologie → Biologie = pas de virologie dans la liste des rubriques de biologie.

Nomade : Nature et sciences – biologie → Virologie = contient 3 adresses .

Voilà : Sciences→Sciences de la vie→rien

Comme tout change très vite sur Internet, si vous vous effectuez cette recherche aujourd'hui vous n'obtiendrez peut-être pas le même résultat.

Les moteurs de recherche (*Search Engines*)

Architecture d'un moteur

Un moteur de recherche est composé essentiellement de trois éléments : un **robot**, un **indexeur** et un **gestionnaire de requêtes**.

Le **robot** parcourt le Web, visite les sites et identifie les nouvelles pages, celles qui ont été modifiées et celles qui ont été supprimées ; puis il transmet à l'indexeur les informations qu'il a recueillies.

L'**indexeur** dispose d'un fichier* d'index : ce fichier contient des mots clés rangés par catégories (le terme technique qui désigne ce fichier d'index est *thésaurus*). L'indexeur associe à chaque mot clé les documents que le robot lui apporte et qui contiennent ce mot clé.

Le **gestionnaire de requêtes** reçoit les questions, les traite, interroge l'index et retourne les réponses, à savoir la liste des sites que l'indexeur a associés aux mots clés de la requête.

Principes d'interrogation

Les moteurs disposent d'un certain nombre d'outils pour formuler les requêtes. En voici quelques-uns :

- *la recherche de chaînes de caractères*

Une expression ou un mot composé permettra une recherche plus précise que la combinaison de mots isolés au moyen d'opérateurs. Presque tous les moteurs ont la même syntaxe : entourer la chaîne avec des guillemets.

- *les opérateurs booléens*

Tous les moteurs disposent de trois opérateurs : l'union, l'intersection et l'exclusion. L'union (OU) permet une recherche sur des concepts proches ou des synonymes. L'intersection (ET) impose la présence de deux termes, mots, chaînes ou expressions. L'exclusion permet d'exclure les documents comportant un terme.

- *les opérateurs de proximité*

Ces opérateurs permettent de préciser la proximité de deux termes à l'intérieur d'un texte.

- *la troncature*

Attention, les moteurs de recherche tronquent souvent les termes utilisés sans prévenir. Pour une troncature volontaire, les moteurs utilisent souvent l'étoile*.

Classement des résultats

Tous les moteurs classent les documents trouvés, le plus souvent en fonction de la fréquence d'apparition dans le document des termes de la requête.

*Moteur : **GOOGLE***

Langue : **français**, anglais, … (plus de 10 langues)

Fonctionnalité		Commentaire et syntaxe
Recherche d'une expression	oui	Mettre l'expression entre guillemets ("")[3]. Autre possibilité : relier les mots de l'expression entre eux par des traits d'union, des obliques, des points, des signes d'égalité ou des apostrophes.
Majuscules/minuscules	non	Ne fait pas la différence
Lettres accentuées	non	Ne fait pas la différence
Opérateur **ET**	oui	Ajoute automatiquement **ET** entre les mots de la requête (l'espace est remplacé par ET)
Opérateur **OU**	non	Impossible de rechercher les pages contenant soit le mot A, soit le mot B. Il faut faire deux recherches, l'une avec A, l'autre avec B
Opérateur **SAUF**	oui	Pour exclure un mot de la recherche, il faut le placer dans la requête en le faisant précéder d'un espace suivi du signe moins(-).
Jokers	non	
Aide en ligne	oui	Google : mode d'emploi. Quatre pages de lecture facile.

Réponses d'un moteur

Les résultats de vos recherches sont affichés en fonction de leur pertinence. Cette pertinence est définie par les fabricants du moteur et peut être basée sur différents critères : apparition des termes de la requête dans l'adresse, fréquence des visites de ce site, …

Les méta-moteurs

Un méta-moteur active simultanément plusieurs moteurs de recherche. Certains d'entre eux donnent à l'utilisateur le choix des moteurs qui seront activés. Voici un exemple de méta-moteur dont vous pouvez télécharger une version gratuite.

Copernic

Copernic est un méta-moteur francophone. Il peut être mis en œuvre de deux façons différentes : à distance ou bien en l'installant sur l'ordinateur que l'on utilise. Deux versions sont alors disponibles : une version de base gratuite et deux versions (Plus et Pro) plus élaborées payantes.Adresse : www.copernic.com

Langue : **français**, anglais.

La commande : **clic / Recherche / Créer** ouvre une boite de dialogue « Nouvelle recherche » qui comporte deux onglets : *Recherche, Recherche avancée*.

L'onglet *Recherche* donne accès :

[3] Exemple : "sociologie du travail"

- A la zone de saisie de la requête ;
- Au choix d'une option de recherche : tous les mots, un des mots ou l'expression exacte ;
- Au choix du domaine de recherche : Web français, Web mondial, etc. ; ainsi qu'à la catégorie du champs recherché ;
- A une automatisation de tâches, seulement dans les versions Plus et Pro du logiciel.

L'option « *Modifier les paramètres…*» donne la possibilité de décider du nombre maximum de résultats fournis, par moteur et au total, avec cependant une limite de 300 résultats par moteur et de 1000 résultats au total.

L'option *Veille* dans l'onglet « *Recherche avancée* » permet, seulement dans les versions Plus et Pro, la mise à jour automatique d'une recherche, c'est à dire qu'il continue de chercher même quand vous-même ne cherchez plus.

Fonctionnalité		**Commentaire et syntaxe**
Expression	oui	Entre guillemets (""). Autre possibilité : l'option de recherche « Chercher l'expression exacte ».
ET	oui	Option de recherche « Chercher tous les mots »
OU	oui	Option de recherche « Chercher un des mots »
SAUF	non	
Jokers	non	
Aide en ligne	oui	Menu Aide. En mode hypertexte, cette aide est assez claire.

Exercices

Nous vous proposons quelques exercices de recherche parmi lesquels vous pouvez faire un choix en fonction de vos centres d'intérêt.

Si une requête ne donne pas de résultats : vérifiez l'orthographe, utilisez des synonymes ou élargissez la requête.

Qualité de l'information

Quand on recueille des informations il est important de se poser la question de leur fiabilité. Voici à titre d'exemple deux échelles de notation que vous pourrez utiliser, l'une pour la source, l'autre pour le contenu.

Qualification de la source :	
Fiable	A
En général fiable	B
Assez fiable	C
Pas toujours fiable	D
Peu sûre	E
Fiabilité non-évaluable	F

Qualification du contenu :	
Confirmé	1
Probable	2
Vraisemblable	3
Douteux	4
Improbable	5
Exactitude non-évaluable	6

Les sources d'informations sur le Web sont multiples, allant des sources « officielles » (sites d'entreprises, sites gouvernementaux et institutionnels, sites universitaires, bibliothèques, banques de données, organismes de presse, …) aux pages personnelles. On considérera en général qu'une source officielle est plus fiable qu'une source personnelle, tout en gardant à l'esprit que certaines sources officielles peuvent pratiquer la désinformation. Quand on a des doutes sur la qualité d'une information, soit on n'en tient pas compte, soit on cherche à la valider par recoupement.

Exercices sur les annuaires

Effectuez l'un des exercices suivants :

a. Recherchez les sites traitant de botanique avec des annuaires francophones. Remarquez que les adresses sont livrées pêle-mêle, sans organisation.

   Notez dans votre compte-rendu de recherche :

   - Le thème de la recherche (ici :botanique) ;
   - Les chemins que vous avez dû suivre (comme Sciences → Sciences de la Vie) ;
   - Une évaluation des résultats obtenus.

b. Effectuez une recherche sur un thème de votre choix pris parmi les thèmes suivants :. Australie, dictionnaires de langues, droit administratif, droit du travail, Union européenne.

Revues de Sciences Humaines

Cet exercice consiste à rechercher une information à l'intérieur d'un site.

Le site www.france.diplomatie.fr contient une centaine de fiches descriptives de revues d'anthropologie, d'ethnologie et de sociologie.

Vous pouvez accéder à ces fiches avec deux ou trois clics à partir de la page d'accueil du site et ceci part deux voies différentes. Essayez. L'une de ces voies commence par un clic sur « Plan du site », puis se poursuit en tapant « revues » à la rubrique « Rechercher dans tout le site », puis …

Faites une évaluation de la navigation que vous venez d'effectuer en vous aidant de la fiche d'évaluation située en fin de polycopié.

Codes de la loi française

En France, une grande partie des articles de loi et des décrets sont rassemblés par thèmes dans des livres appelés codes (code civil, code pénal, code des impôts, …). Aujourd'hui, ces codes sont aussi accessibles gratuitement via Internet et c'est ce que nous allons découvrir.

Pour conduire la recherche, nous utiliserons le moteur Google.

1. Activez ce moteur

   Son adresse : www.google.fr

2. Tapez la requête et transmettez-la au moteur

Texte de la requête, à taper dans la fenêtre de saisie (Chercher :) :

droit français

Choisissez Français comme langue en cliquant sur le lien Préférences situé sur le côté droit de la fenêtre de saisie de la requête.

Cliquez sur le bouton « Recherche Google ».

3. Consultez les réponses obtenues

Combien de réponses avez-vous obtenues[4] ?

Visitez rapidement les dix premiers sites et retenez les trois adresses qui vous paraissent les plus pertinentes.

4. Compte-rendu de recherche

Collectez noms et adresses[5] et portez sur chacun une appréciation[6]:

Rédigez votre compte-rendu de recherche dans un document Word sous la forme d'un tableau par site :

Nom du site :
Adresse (URL) :
Note (/10) : Commentaire sur le site :

Recherche d'une loi

Thème de la recherche :

En France, le premier texte de loi important concernant l'informatique est la loi « Informatique et libertés ».

Nous allons chercher le texte de cette loi et sa date

Le textes recherché étant en français, nous utiliserons trois moteurs francophones.

Adresses des moteurs

Moteur	Adresse (URL)
AltaVista France	fr.altavista.com
Google France	www.google.fr

---

[4] Cette information se trouve en haut et à droite dans la page contenant les réponses.

[5] URL. Exemple : http://www.cnil.fr/, soit en abrégé www.cnil.fr, http:// se trouvant dans toutes les adresses, ainsi que le / final.

[6] Notez sur 10 la qualité du site : facilité d'accès à l'information, soit la qualité de la présentation et du contenu.

Voila	www.voila.fr

Utilisez la même requête avec les trois moteurs et remplissez le tableau suivant dans votre compte-rendu :

Requête :		
Moteur	Nombre de pages trouvées	La première page trouvée contient l'information cherchée (oui-non)
AltaVista France		
Google France		
Voila		

Adresse retenue :

URL :

Recherche d'images (1)

Certains moteurs de recherche disposent d'une option de recherche d'images. C'est en recherchant et en utilisant ces options que vous allez collecter des images dans le but d'illustrer un texte par la suite.

Complétez (dans un document Word) le tableau ci-dessous, en indiquant pour chaque moteur s'il dispose d'une option de recherche d'images et si oui, de la façon dont cette recherche peut être entreprise (bouton radio, forme particulière de la requête, …).

Moteur **adresse**	**Option images (oui-non)**	**Comment ?**
Lycos France http://www.lycos.fr		
Tiscali http://www.nomade.tiscali.fr		
Yahoo France http://www.yahoo.fr		
HotBot http://www.hotbot.com		
AltaVista http://www.altavista.com		
WebCrawler http://webcrawler.com		

Notes :

1) Vous pouvez ajouter d'autres moteurs à la liste ci-dessus.

2) Tout ceci est relativement récent. À preuve : Lycos a été développé à l'Université Carnégie Mellon et mis en service en 1994 ; Tiscali est le nom que France Télécom a donné au moteur Écho, après l'avoir acheté ; Yahoo a ouvert un site français en 1996 ; HotBot, lancé en 1996 par le magazine HotWired et l'Université de Berkeley, utilise le moteur de recherche Inktomi ; AltaVista a été lancé par la société DEC (Digital Equipment Corporation) en 1995 ; WebCrawler, lancé en 1994, a été développé à l'Université de Washington, acheté par America Online en 1995, puis par Excite en 1996.

Recherche d'images (2)

1. Choisissez un des sujets de la liste ci-dessous et recopiez le fichier correspondant dans un dossier qui aura pour nom le sujet retenu. Tous les fichiers sont sur le serveur de GHSS à Montréal et dans le répertoire Word1 ou Word2 sur le disque Documents sur Ibis du Script à Jussieu.

Liste de sujets.

Sujet : Pays Choisir un des fichiers, qui contient une fiche descriptive d'un pays. Les images : drapeau, carte, monnaie, … Fichiers : Afrique, Algerie, Japon, …	Sujet : Mythologie grecque Des fiches sur une dizaine de personnages de la mythologie grecque. Fichier : Mytho
Sujet : Éthologie Comment une paonne choisit-elle un paon ? Fichier : Paon	Sujet : Bouddhisme Texte tibétain sur le karma. Fichier : Karma
Sujet : Mémoire Comment fonctionne la mémoire ? Fichier : Memoire	Sujet : Balzac Fichier : Goriot
Sujet : Paléontologie Fichier : Dino	Sujet : Proust Fichier : Proust

2. Lisez le texte que vous avez retenu et faites une liste d'images qui pourraient l'illustrer. Formulez des requêtes en utilisant l'aide en ligne des moteurs pour connaître la syntaxe à utiliser (voir Principes d'interrogation, *in* Les moteurs de recherche).

3. Au moyen de l'explorateur Windows, créez un dossier dans le répertoire « Mes Documents » de votre ordinateur en lui donnant un nom évoquant le thème que vous avez retenu.

4. Faites des recherches et enregistrez les images retenues dans le dossier que vous venez de créer.

5. En fin de recherche, compressez avec Winzip les images que vous avez récoltées et si vous transférez le dossier qui les contient sur disquette(s), faites deux copies car les disquettes sont des supports fragiles.

6. Si vous savez le faire (en particulier, si vous avez suivi l 'enseignement de l'ECUE 54IF201), fabriquez une page Web contenant texte et images.

Diversité biologique

La préservation de la diversité biologique est une préoccupation de notre époque. Où en sommes-nous ? En particulier, les états membres de l'ONU ont-ils signé une convention à ce sujet ? Si c'est le cas :

- où et à quelle date cette convention a-t-elle été signée ?
- quel est son contenu ?
- dates d'entrée en vigueur ?

Pour répondre à ces questions, nous allons mettre en marche le moteur de recherche du site AltaVista France.

Activez ce moteur

Son adresse : fr.altavista.com

Tapez la requête et transmettez-la au moteur

Texte de la requête, à taper dans la fenêtre de saisie (Chercher :) :

diversité biologique

Choisissez l'option de langue présélectionnée située à droite de la fenêtre de recherche (et non « toutes les langues »), puis sélectionnez « Français » dans la liste de langues qui s'est affichée.

Cliquez sur le bouton « Rechercher ».

Consultez les réponses obtenues

Combien de réponses avez-vous obtenues[7] ?

Partez à la recherche des informations demandées en visitant les vingt premiers sites de la liste obtenue.

Compte-rendu de recherche

Le compte-rendu de cette recherche (écrit dans un document Word) comportera :

a) Site(s) où se trouve :

- Le texte de la convention en français
- La liste des états signataires.

Noms des sites, appréciation[8] et adresse(s)[9] :

b) Site(s) où l'on trouve une analyse de la convention.

Noms des sites et Adresse(s)[10] :

---

[7] Cette information se trouve en haut et à gauche dans la page contenant les réponses.

[8] Notez sur 10 la qualité du site : qualité et facilité d'accès à l'information.

[9] URL. Exemple : http://www.cnil.fr/, soit en abrégé www.cnil.fr, http:// se trouvant dans toutes les adresses, ainsi que le / final.

[10] URL. Exemple : http://www.cnil.fr/, soit en abrégé www.cnil.fr, http:// se trouvant dans toutes les adresses, ainsi que le / final.

Comparaison : Imaginez la démarche que vous auriez suivie pour trouver ces informations sans Internet et d'évaluer le temps que cela vous aurait pris.

Bioéthique : la convention d'Oviedo

La convention d'Oviedo marque une étape importante dans la juridiction concernant les applications de la biologie et de la médecine, car c'est le premier traité international qui concerne la protection de l'être humain contre les applications abusives des progrès de la biologie et de la médecine.

Effectuez les recherches nécessaires pour répondre aux questions suivantes :

- Résumé du traité ;
- Lieu et date de l'ouverture à signature ;
- Quels sont les pays qui ont signé ce traité ;
- Quels sont les pays qui ont ratifié ce traité.

Carnet d'adresses

Si une des adresses données est inaccessible, vous pouvez dans certains cas retrouver la page en supprimant nom de fichier et extension de l'adresse, puis si cela ne suffit pas en retirant aussi le chemin de l'adresse, pas à pas de la droite vers la gauche.
Exemple : *http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/* remplacé par
http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/ puis par *http://www.ccr.jussieu.fr/).*
Enfin, si cela ne suffit pas il ne vous reste plus qu'à utiliser les services d'un moteur de recherche.

Méthodes de recherche

Le site *http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/* décrit en détail une méthodologie de recherche à des fins universitaires et la met en œuvre sur divers exemples (recherche littéraire sur le thème du roi Lear, recherche scientifique sur le thème de la pollution, …). Ce site comporte en outre un grand nombre de liens vers des ressources documentaires.

Le site *http://www.multimania.com/soshg/webressources.htm* destiné aux enseignants et élèves du secondaire comporte une rubrique « rechercher et trouver des informations sur le Web » et des fiches sur les portails et moteurs francophones.

Bibliothèques

Bibliothèque Nationale de France

Accès à des informations pratiques, au catalogue BN-Opale plus.

Adresse : http://www.bnf.fr

Bibliothèque publique d'information (Centre Georges Pompidou)

Catalogue, accès au catalogue de bibliothèques Nord-Américaines, liens avec de nombreux sites de bibliothèques, revues et musées.

Adresse : http://www.bpi.fr

Virtual Library (Bibliothèque Virtuelle)

Site universitaire.

Adresse : http://www.vlib.org

Biologie

MedLINE (Medical Literature Analysis and Retrieval System on LINE)

Base de données bibliographique couvrant les domaines biomédicaux, la biologie, la biochimie, …
Le site ayant pour adresse *http://www.people.virginia.edu/~wmd4n/medline.html* réalisé par W. M. Detmer, professeur à l'université de Virginie :

- dit ce qu'est MedLine ;
- donne un échantillon de liens vers des implémentations Web de MedLine ;
- indique comment évaluer la qualité d'une implémentation.

URFIST (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technologique)

URFIST de Paris

A l'adresse : http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/biolo/frame.htm

vous trouverez :

- Une liste d'outils de recherche pour la biologie ;
- Une liste de moteurs de recherche et d'annuaires dans le domaine scientifique ;
- Une initiation à l'interrogation de bases de données bibliographiques ;
- Un cours sur l'interrogation de MedLINE.

A l'adresse : http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/biolo/bioguide2/recherche/rec.htm, vous trouverez une liste de moteurs et d'annuaires spécialisés en biologie.

Cinéma

Portail

Centre National de la Cinématographie (CNC) : établissement public ayant pour vocation réglementation, protection et diffusion du patrimoine. Le centre dispose d'un centre de ressources ouvert aux chercheurs et aux étudiants de troisième cycle ou rédigeant un mémoire.

Adresse : http//www.cnc.fr

Ressources documentaires

BiFi (Bibliothèque du Film) : Principal centre européen de ressources documentaires sur le cinéma.

Adresse : http//www.bifi.fr

Moteur de recherche

MRQE (Movie Review Query Engine) : moteur de recherche de critiques de films. Le site contient aussi une base de données.

Adresse : http//www.mrqe.com

Base de données

IMDb : base de données collaborative approvisionnée principalement par des bénévoles.

Adresse : http//www.imdb.com

Droit

Sites juridiques

Le site de la School of Law de l'Université de New-York contient des liens vers les sites d'information juridique de plusieurs dizaines de pays, dont la France.

Adresse : http//www.law.nyu.edu

Sites juridiques français

Le site Service-Public contient des annuaires, des textes et des rapports, des formulaires en ligne, des offres d'emploi, etc.

Adresse : http://www.service-public.fr

Histoire

Documents historiques : Gallica

Documents historiques numérisés (15 millions de pages Web en 2000).

Adresse : http://gallica.bnf.fr

Moteurs spécialisés en histoire :

HyperHistory

Adresse : http://www.hyperhistory.com/online_n2/History_n2/a.html

The Labyrinth

Site de départ pour des études médiévales sur le Net

Adresse : http://www.georgetown.edu/labyrinth/labyrinth-home.html

Informatique

Logiciels gratuits

Téléchargement de logiciels gratuits (*freewares)* et de *sharewares*[11].

Adresse : http://www.telecharger.com

Littérature

Annuaire : Zazieweb

Répertoire de sites littéraires en français

Adresse : http://www.zazieweb.com

Collection de textes en ligne : Athena

Grand nombre de textes en ligne. Nombreux liens vers d'autres sites publiant des textes (BNF, GALLICA, …).

Adresse : http://un2sg4.unige.ch/athena

---

[11] Ce terme désigne une version d'essai d'un logiciel payant ou un logiciel gratuit pour usage privé.

Collection de textes en ligne : ABU (Association des Bibliophiles Universels)

Textes du domaine public. Le site dispose aussi de dictionnaires et d'un moteur de recherche de mots dans son corpus.

Adresse : http://abu.cnam.fr

Moteur spécialisé en littérature : Aleph

Moteur de recherche spécialisé en littérature que l'on trouve sur le site de Fabula.

Adresse : http://aleph.ens.fr/cgi-bin/search.cgi

Moteur spécialisé en philologie : Sharelook

Moteur spécialisé en philologie.

Adresse : http://www.sharelook.fr

Sociologie

Ressources : SOSIG (Social Sciences Information Gateway)

Site intéressant comportant beaucoup de choix, mais de présentation austère et peu attractive. Comporte des liens intéressants ainsi qu'une base de données de 50 000 pages Web traitant de sociologie.

Adresse : http://sosig.ac.uk

Ressources : SOCIOSITE

Ce site réalisé par l'Université d'Amsterdam est très intéressant, simple d'utilisation et de présentation agréable. Ce site présente les cursus de sociologie d'un grand nombre d'universités.

Adresse : http://www.pscw.uva.nl/sociosite

Autres adresses :

Socioweb : www.socioweb.com/~markbl/socioweb/

Research resources for the social sciences : http://www.socsciresearch.com

Base de données du Ministère de la Culture

Deux millions de notices et 300 000 images.

Adresse : http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html

La propriété intellectuelle

Exemple :

L'arrêt du tribunal condamnant un particulier à une amende de 6 000 francs pour avoir utilisé sur un site Web *« Cents mille milliards de poèmes » de Raymond Queneau* sans l'autorisation des ayants droits.

Quelques remarques :

- Raymond Queneau est mort, mais son œuvre ne tombera dans le domaine public que 70 ans après sa mort
- Le site Web n'était pas commercial

- Le site Web n'avait été consulté que par une centaine de personnes.

Toute œuvre de l'esprit (roman, poèmes, photographie, peinture, film…) est protégée par le droit de la propriété intellectuelle.

Cela concerne aussi les photocopies et les pages Web.

L'utilisation et la reproduction de ces œuvres sont protégée :

- nécessité d'un **accord écrit de l'auteur** (écrivain, peintre, cinéaste, photographe, traducteur) ou de l'ayant droit
- exception de **courte citation** :

  - la citation doit être brève (ce sont les juges qui finalement apprécient)

  - mention doit être faite du nom de l'auteur et de l'œuvre

  - en ce qui concerne la photo, il n'y a pas de notion de courte citation et une partie d'un tableau ou d'une photo nécessitera un accord
- œuvre est du domaine public :

  L'auteur est décédé depuis 70 ans ; si l'auteur est mort depuis moins de 70 ans ce sont ses ayants droits qui doivent donner leur accord. Attention aux œuvres traduites qui nécessitent l'accord du traducteur.

Quelques distinctions :

Usage **gratuit** ou **commercial** :

La gratuité ne dispense pas de l'accord écrit.

Insérer la reproduction d'un tableau dans une page Web nécessite l'accord de l'auteur.

Consultation ou **reproduction** :

La différence n'est pas toujours évidente.

Reproduire une page Web pour mieux la consulter est toléré, mais reproduire une page Web pour l'inclure dans un article est différent

Les **œuvres étrangères** :

Prudence car non seulement il faut penser aux droits du traducteur mais elles peuvent être soumises à un droit différent du droit français.

En résumé

> Toute utilisation publique d'une oeuvre doit faire l'objet d'un accord écrit.

Glossaire

Base de données

Fichier de données doté d'une structure qui permet l'enregistrement et la consultation de ces données.

Domaine

Elément de l'adresse d'un page Web qui donne des indications sur son origine géographique ou sur le domaine d'activités dans lequel elle se situe. Aux Etats-Unis, les noms de domaine

courants sont : edu (enseignement), gov (organisme gouvernemental), com (commercial), org (organisme de recherche à but non lucratif).

En dehors des Etats Unis, les noms de domaine peuvent désigner des pays : ca (Canada), fr (France), uk (Grande Bretagne), etc.

Fichier (*File*)

Région d'une mémoire réservée au stockage d'informations : image, sons, film, document contenant un texte, hypertexte*, données chiffrées,… Cette région est repérée par un nom. Ce nom est le nom du fichier.

Hypertexte (voir Page Web)

Liens (voir Page Web)

Navigateur

Logiciel qui permet de rechercher, afficher, sauvegarder et imprimer un document accessible par le Web. Au Canada francophone, on l'appelle butineur. Les navigateurs les plus utilisés sont Netscape Navigator et Internet Explorer. Vous pouvez aussi utiliser avec profit Opéra, Mozilla ou son descendant FireFox.

Page Web

Fichier contenant un hypertexte. Un **hypertexte** est un document multimédia contenant des textes, des images, des sons, … et des liens. Un **lien** est une relation établie entre différentes informations qui permet, lorsque l'on accède à l'une, d'accéder rapidement aux autres.

Protocole de transmission

Ensemble de règles qu'un ordinateur doit suivre pour communiquer avec un autre ordinateur. Comme exemple de protocoles, citons : http, ftp, tcp/ip.

Site Web

Ensemble de pages Web localisées à une même adresse, liées entre elles et le plus souvent liées aussi à des pages Web situées sur d'autres ordinateurs.

Web

World Wide Web (WWW) : ensemble des ordinateurs connectés au réseau Internet ou, de façon plus restrictive, ensemble des sites Web accessibles via Internet. Synonyme : toile.

Sigles

ftp : File Transfert Protocol

Protocole de communication utilisé pour transmettre des documents ou des logiciels situés sur certains ordinateurs appelés serveurs FTP.

html, htm : HyperText Mark up Language

Format (ie type, extension) d'un fichier hypertextuel.

C'est aussi un langage informatique qui permet de fabriquer des documents hypertextuels.

http : HyperText Transfer Protocol

Protocole de communication utilisé pour transmettre des documents hypertextuels.

tcp/ip : Transmission Control Protocol / Internet Protocol

Famille de protocoles de communications utilisés pour la transmission de fichiers via Internet.

url : Uniform Ressource Locator

Adresse d'un site ou d'une page Web.

www : World Wide Web

Dictionnaire français-anglais - anglais-français

Anglais-Français			Français- Anglais	
bookmark	signet		aide	help
bookmark	favori		base de données	data base
bookmark	marque-page		chercher	search (to)
browser	navigateur		favori	bookmark
data base	base de données		fichier	file
file	fichier		lien	link
portal	portail		marque-page	bookmark
help	aide		mot clé	keyword
keyword	mot clé		moteur de recherche	search engine
link	lien		navigateur	browser
search (to)	chercher		portail	portal
search engine	moteur de recherche		signet	bookmark
title	titre		titre	title